

Le certificat de conseil en création d'entreprise s'adresse aux personnes assurant un rôle d'accompagnement pour la préparation d'un projet entrepreneurial auprès de différents publics (salariés, demandeurs d'emploi, fonctionnaires, retraités, jeunes en insertion, chefs d'entreprises...) dans différents contextes (recherche d'emploi, insertion professionnelle, reconversion, évolution professionnelle, coaching, suivi et développement d'entreprise, conseil juridique ou comptable).

COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES DE PERFORMANCE
<p>Ce certificat valide la maîtrise des compétences spécifiques à mobiliser pour apporter un appui transversal articulant des dimensions méthodologiques, techniques et humaines dans le cadre de l'accompagnement entrepreneurial</p> <p>Ces compétences sont exercées en général en autonomie par la personne qui suit un portefeuille de porteurs de projet entrepreneuriaux dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une structure publique ou privée sous la supervision d'un directeur ou d'un chef de service - d'une activité indépendante - d'une activité bénévole au sein d'une association <p>S'agissant d'un champ d'activité complémentaire, certaines compétences constituent un prérequis et ne sont pas évaluées dans le cadre de ce référentiel qui cible spécifiquement l'accompagnement à la création d'entreprise / d'activité.</p>	<p>L'évaluation des compétences est réalisée par le jury selon deux modalités complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse d'un écrit professionnel dénommé "rapport de mission" rédigé par le candidat sur la base de deux accompagnements réels de porteurs de projet réalisés dans l'année qui précède le passage devant le jury - l'observation d'une mise en situation fictive d'accueil d'un porteur de projet de création d'entreprise suivie d'un entretien avec le candidat 	<p>L'évaluation est réalisée de façon souveraine par les membres du jury, sur la base de critères de performance ci-dessous, ventilés par compétence.</p>
<p>I. Au regard du process de montage d'un projet entrepreneurial, analyser les besoins du porteur en mobilisant la méthodologie d'accueil dans le cadre d'un entretien exploratoire dédié afin de poser un diagnostic partagé de l'avancement du projet et des besoins d'accompagnement pour sa formalisation.</p>	<p>Observation par le jury d'un entretien d'accueil de porteur de projet de création d'entreprise fictif de 30 minutes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette épreuve peut être organisée en présentiel ou en distanciel via une visioconférence. • Le scénario proposé au candidat est issu d'un tirage au sort parmi plusieurs hypothèses qui se combineront au hasard. • Le porteur de projet est interprété par un collaborateur de l'organisme certificateur. • Afin d'être au plus près d'une situation réelle, le candidat ne dispose pas de temps de préparation et peut utiliser ses documents de formation, ses documents personnels et consulter librement internet. • Le jury assiste en tant qu'observateur sans intervenir (entretien filmé et diffusé en direct). • A l'issue de cette mise en situation fictive, le jury réalise un court entretien avec le candidat afin de susciter une analyse réflexive de sa prestation et la transposition éventuelle à une autre expérience. 	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat suit une méthodologie d'accueil basée sur une trame d'entretien qui couvre les différentes thématiques à explorer avec le porteur (ou l'équipe) pour réaliser le diagnostic de l'état d'avancement : genèse, profil et situation du porteur (ou de l'équipe), activité(s) envisagée(s), environnement - il adopte une posture et une communication propices à la formulation du projet sans jugement en mobilisant une <u>technique d'entretien non directive</u> - le questionnaire employé permet de clarifier les démarches entreprises par le porteur (ou l'équipe) ainsi que les <u>résultats obtenus</u> - l'entretien exploratoire alimente un livrable reprenant les éléments essentiels concernant le projet et son porteur, notamment : <ul style="list-style-type: none"> * situation du porteur * éléments clé du projet * demandes / attentes * démarches accomplies * <u>zones d'ombre / risques</u> - le candidat reformule les informations données par le porteur de projet (ou l'équipe) afin de s'assurer de sa bonne <u>compréhension du projet exposé et des actions engagées</u> - le candidat explicite les objectifs et les modalités de l'accompagnement proposé en se positionnant en tant que référent - le candidat reformule la question / le besoin exprimé afin de les resituer dans le cadre du projet et d'apporter un premier niveau de réponse : <ul style="list-style-type: none"> * en termes de méthodologie * en transmettant des sources d'informations identifiées dans la base documentaire * en orientant vers les structures dispositifs pouvant répondre au besoin en se basant sur sa cartographie de l'écosystème entrepreneurial - le candidat identifie les limites de son périmètre d'intervention nécessitant <ul style="list-style-type: none"> * une validation / une recherche documentaire par ses soins * <u>une expertise complémentaire</u>

COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES DE PERFORMANCE
<p>II. En fonction des besoins identifiés dans le cadre de l'accompagnement, orienter le porteur de projet avec une logique d'autonomie vers des structures, ressources et dispositifs en réponse aux problématiques spécifiques à traiter en se basant sur une cartographie de l'écosystème entrepreneurial et une base documentaire constituées par le candidat</p>	<p>Evaluation de la compétence II via l'analyse par les membres du jury d'un écrit professionnel dit "rapport de mission" :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rédigé par le candidat • sur la base de deux cas réels d'accompagnement à la création d'entreprise issus de sa pratique dans un cadre professionnel ou bénévole • réalisés dans l'année qui précède la demande d'inscription • transmis par voie électronique à l'organisme certificateur au minimum 3 semaines avant la date de jury donnant lieu à la mise en situation fictive • détaillant les actions menées par le candidat à la certification lors des accompagnements menés (que les projets soient concrétisés, reportés, ajustés ou abandonnés), notamment : <ul style="list-style-type: none"> * le contexte d'intervention et le périmètre de l'accompagnement ainsi que les éventuels liens avec les acteurs du territoire * la cartographie de l'écosystème entrepreneurial et la base documentaire constituées par le candidat (et les modalités de la veille mise en place) * les méthodologies et outils mobilisés par le candidat pour réaliser l'analyse des besoins de la personne accompagnée et poser les bases d'un diagnostic partagé * le plan d'actions pour la formalisation d'un projet entrepreneurial réaliste et économiquement viable * le support apporté pour l'élaboration de ce plan d'actions, sa mise en œuvre et les éventuelles préconisations émises * les ressources (méthodologies / outils) transmises et contacts mobilisés * des exemples de livrables / documents de suivi alimentés au cours de l'accompagnement * des exemples de grilles d'évaluation utilisées pour élaborer le diagnostic du business-plan finalisé ainsi que les éventuelles préconisations émises * le cas échéant, l'appui apporté au futur chef d'entreprise en phase de démarrage pour un pilotage autonome des fonctions de l'entreprise et la mise en place d'un suivi efficient * le cas échéant, l'appui apporté au porteur de projet pour la capitalisation de l'expérience en cas de renoncement au projet et la poursuite du parcours dans une optique de rebond * l'analyse des difficultés posées par les situations rencontrées et les points d'amélioration dans la pratique d'accompagnement 	<p>- l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial du territoire sur lequel le candidat intervient est cartographié (sous la forme d'un tableau, d'une carte heuristique, ...) en fonction des publics accueillis, types de projets ciblés et des étapes / problématiques couvertes, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> * définition du projet à partir d'une idée * analyse de la cohérence Homme / projet / environnement * validation du modèle économique * définition du positionnement commercial * élaboration des prévisions financières * choix d'une forme juridique et du statut fiscal / social du futur dirigeant * financement * formalisation d'un business-plan * démarrage de l'activité - le candidat documente dans la cartographie de son territoire le nom des structures / dispositifs, les coordonnées, l'offre de services (selon les publics) et autant que possible un point de contact individualisé - elle est actualisée périodiquement afin de la mettre à jour et d'enrichir son contenu en capitalisant les informations issues des différents accompagnements menés - le candidat constitue et suit un réseau de contacts complémentaires à son champ d'intervention où les interlocuteurs ou structures compétants sont identifiés - le candidat réalise une veille documentaire concernant les méthodes et outils à mobiliser pour la préparation d'un projet entrepreneurial - le candidat illustre l'exploitation de cette veille documentaire dans le cadre des accompagnements menés - le candidat suit l'évolution des pratiques en matière d'accompagnement entrepreneurial via des groupes d'échanges de pratiques, formations, réseaux on / off line - le candidat cite les sources d'information suivies (abonnements à des lettres d'information, curation de contenus, participation à des événements en ligne ou présentiels...) sur les dimensions techniques de préparation d'un projet entrepreneurial : * veille réglementaire : capacité juridique, conditions de cumul des statuts, conditions d'accès à l'activité * veille sectorielle : étude de marché et chiffres-clés * étude financière : actualité financière et aides fiscales/sociales * étude juridique : forme juridique, statut fiscal et social du dirigeant et de son conjoint * formalités de création - en fonction de l'état d'avancement du projet et des besoins repérés, le candidat identifie les sujets nécessitant une expertise externe - le candidat respecte les limites du cadre réglementaire, en particulier par rapport au monopole de certaines professions juridiques et comptables - le candidat facilite l'accès du porteur de projet (l'équipe) aux structures / dispositifs à mobiliser en se basant sur la cartographie d'acteurs constituée

COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES DE PERFORMANCE
<p>III. A l'occasion d'échanges réguliers avec la personne accompagnée, apporter un appui méthodologique, technique et humain pour l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi d'un plan d'actions individualisé visant la formalisation d'un projet entrepreneurial réaliste et économiquement viable en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transmettant des outils, méthodes, ressources, contacts issus de sa veille et appropriables au regard du projet - accompagnant l'analyse des démarches menées pour l'ajustement du projet sur des éléments concrets issus du terrain 	<p>Evaluation de la compétence III via l'analyse par les membres du jury d'un écrit professionnel dit "rapport de mission" (voir ci dessus).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat rend autonome le porteur de projet (ou l'équipe) en transmettant à l'appui de documents pédagogiques et / ou d'exemples la méthodologie de préparation d'un projet entrepreneurial : * les modalités de validation d'un projet entrepreneurial (approches causale / effectuale) * l'interdépendance des différentes dimensions qui le composent (caractère itératif de la démarche) * les enjeux et le contenu du business-plan ou plan d'affaires - le candidat adapte sa présentation au projet et au public accompagné afin de favoriser l'appropriation des éléments présentés et son adhésion - en fonction de l'état d'avancement et des besoins identifiés, le candidat élabore avec le porteur de projet (ou l'équipe) un plan d'actions détaillé où les objectifs, échéances et modalités sont précisés afin de séquencer et prioriser les démarches à mener pour la validation du projet dans ses différentes dimensions : cohérence porteur / projet ; modèle économique ; étude de marché ; prévisions financières ; forme juridique ; financements ; formalités. - dans une optique de référent de parcours (facilitateur), le candidat suit l'avancement du plan d'actions à l'occasion de points d'étape réguliers avec le porteur de projet l'amenant à expliciter avec un questionnement ouvert les démarches réalisées, les éventuelles difficultés, les problématiques identifiées, les résultats obtenus et l'impact pour le montage du projet - le candidat apporte un appui individualisé pour la mise en oeuvre du plan d'actions en mobilisant des outils, méthodes et ressources issues de sa base documentaire afin de permettre au porteur (ou à l'équipe) de valider les éléments suivants : * cohérence porteur / projet : présentation des enjeux, questionnements (bilan entrepreneurial, bilan personnel) * modèle économique : présentation du concept, des questionnements et outils pour exprimer le business model envisagé * étude de marché : présentation de la démarche (objectifs, étapes), modalités de réalisation (outils) pour élaborer des hypothèses et alimenter l'étude financière * prévisions financières : objectifs des tableaux financiers, mécanismes d'élaboration (outils) et livrable. * forme juridique : critères de choix, impacts du régime fiscal et social pour le futur dirigeant / l'entreprise * financements : sources mobilisables, bonnes pratiques, contacts pris et à prendre, dossiers à constituer, aides et conditions d'accès * formalisation du business-plan en fonction de l'objectif (présentation à un partenaire, demande de financement, levée de fonds auprès d'investisseurs...) * formalités : interlocuteurs, coûts des formalités... - à l'occasion de chaque rendez-vous, le candidat formalise les conclusions des échanges avec le porteur (ou l'équipe accompagnée) dans un document de suivi synthétique intégrant : * les éléments nouveaux / marquants * les informations, méthodes et outils transmis * les contacts à prendre en cas d'orientation * les démarches à entreprendre et échéances

COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES DE PERFORMANCE
<p>IV. Réaliser une analyse technique des composantes du business-plan finalisé afin de partager un diagnostic argumenté de son réalisme et d'émettre des préconisations tenant compte des perspectives de viabilité économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en appliquant une méthodologie d'évaluation et des critères tenant compte des caractéristiques du projet et de son contexte de mise en oeuvre - en mobilisant le cas échéant les expertises internes ou externes requises au sein de son réseau 	<p>Evaluation de la compétence IV via l'analyse par les membres du jury d'un écrit professionnel dit "rapport de mission" (voir ci dessus).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat emploie une méthode structurée pour l'analyse des différentes composantes du business-plan finalisé : présentation synthétique, CV du dirigeant ou de l'équipe, modèle économique, positionnement commercial, prévisions financières, forme juridique... - son approche est basée sur des grilles d'évaluation tenant compte des caractéristiques du projet étudié : taille, secteur d'activité, implantation... - le candidat valide la cohérence des composantes du business-plan notamment : <ul style="list-style-type: none"> * offre de la future entreprise et critères de différenciation * situation personnelle et profil du porteur de projet compte-tenu de l'activité visée (dont contraintes réglementaires liées à la formation ou l'expérience) * modèle économique et positionnement commercial au regard de l'étude de marché * réalisme des prévisions de chiffre d'affaires en fonction des conclusions de l'étude de marché, des moyens commerciaux, de production, de la saisonnalité, des ratios de la profession... * prévisions financières tenant compte des moyens nécessaires pour le démarrage et intégration des charges sociales et fiscales * évaluation du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie au regard du projet et des statistiques de l'activité * sources de financement en lien avec la nature des besoins * choix du statut et du régime fiscal / social adaptés aux caractéristiques du projet (régime de TVA, d'imposition des bénéficiaires, ...) * présentation adaptée aux attentes des financeurs, partenaires ou investisseurs selon le cas - le candidat identifie les atouts et risques au regard des éléments du dossier (avec une matrice SWOT par exemple) - le candidat repère les dimensions nécessitant un complément d'information de la part du porteur de projet (ou de l'équipe) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat identifie le cas échéant les éléments techniques nécessitant de mobiliser une expertise interne ou externe de son réseau pour alimenter son analyse <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - au regard des conclusions du diagnostic, le candidat identifie les démarches complémentaires pour sécuriser les conditions de lancement du projet (par exemple : enquête de terrain, avis d'expert, contact à prendre, sources d'information à consulter...) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat formalise ses conclusions dans un document synthétique intégrant : <ul style="list-style-type: none"> * un avis général concernant le réalisme et les perspectives de viabilité économique au regard des éléments transmis * les atouts / risques identifiés * les éventuels compléments d'information indispensables * des recommandations le cas échéant pour sécuriser les conditions de lancement du projet - il partage les conclusions de son diagnostic au porteur de projet (ou à l'équipe) à l'occasion d'un entretien permettant d'explicitier les fondements de son analyse : * et de présenter le cas échéant des préconisations pour sécuriser les conditions de lancement du projet * et d'accompagner la prise de décision d'abandon ou de report du projet lorsque les conditions ne permettent pas sa concrétisation - le cas échéant, à l'occasion de l'entretien de fin de projet, le candidat emploie un questionnement avec le porteur pour repérer les compétences et habiletés mobilisées dans le cadre du montage du projet dans une optique de capitalisation à valoriser dans son parcours professionnel - en fonction de son périmètre d'intervention, le candidat mobilise sa cartographie pour orienter la personne accompagnée vers des structures / dispositifs pour l'exploration de pistes de rebond dans une optique de continuum de son parcours : formation, bilan de compétences, retour à l'emploi salarié, ...
<p>V. Apporter un appui au futur dirigeant en phase de démarrage afin de l'accompagner dans l'appropriation de ce nouveau rôle en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en suscitant la mise en place d'un suivi structuré de l'activité - en transmettant des outils et ressources pour un pilotage autonome des différentes fonctions de l'entreprise 	<p>Evaluation de la compétence V via l'analyse par les membres du jury d'un écrit professionnel dit "rapport de mission" (voir ci dessus).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le candidat apporte un appui pour la mise en place d'un suivi dès le démarrage de l'entreprise via l'identification d'indicateurs pertinents au regard de l'activité et l'élaboration de tableaux de bord efficaces - le candidat présente au futur dirigeant les critères pour le choix d'indicateurs et la construction de tableaux de bord pour un pilotage autonome de la future entreprise dans ses différentes dimensions : production / prestation, commercialisation, gestion, animation / réseau, prospective / développement - en fonction de son périmètre d'intervention, le candidat mobilise sa cartographie pour orienter le nouveau dirigeant vers des structures / dispositifs pouvant l'accompagner dans son primo développement et faciliter son insertion dans le tissu économique